

Le 24 décembre 1770. Poivre à Delaunay, commandant aux Seychelles

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/145. (Deux copies)

M. Du Roslan est chargé d'une mission de reconnaissance dans l'archipel des Seychelles. Les vaisseaux de l'expédition, *l'Heure du Berger* et *l'Etoile du matin*, vous apportent des vivres.

Isle de France le vingt quatre décembre mil sept cent soixante et dix.

Copie de la lettre écrite par M. Poivre à M. Delaunay commandant aux îles Seychelles.¹

Je suis inquiet, Monsieur, sur le sort de votre petit établissement, et je n'ai de confiance à cet égard que dans votre bonne conduite et votre prudence. Je vous envoie *l'Heure du Berger* et *l'Etoile du matin* vous porter des vivres, et rapporter ici le chargement que vous aurez fait préparer par vos gens, depuis votre transplantation. Vous vous concerterez sur cet objet avec M. Du Roslan qui commande *l'Heure du Berger*.

Comme je désire tirer du voyage de ces deux corvettes toute l'utilité possible, les instructions de M. Du Roslan lui ordonnent après vous avoir remis l'envoi de M. Brayer de parcourir votre archipel pour le bien reconnaître, puis de revenir à vous pour recevoir et embarquer ce que vous aurez à nous envoyer.

Dans le cas que votre île serait malsaine dans la saison des pluies ou que vous auriez trouvé d'autres inconvénients qui vous forçassent d'abandonner l'île, M. Du Roslan a ordre de concerter avec vous le rembarquement de tout votre monde. Si les maladies rendant le retour de votre colonie si pressé qu'il n'y ait pas moyen de différer, alors les deux bâtiments, au lieu de débarquer les vivres qui vous sont envoyées, les garderont à bord, et après avoir embarqué le monde et les effets, reviendraient ici par la route la plus courte.

N'oubliez pas que vous m'avez promis de m'envoyer des cocos de mer en plants ; tachez de les conditionner et de les embarquer de manière que les plants arrivent ici vivants.

Si vous pouvez m'envoyer quelques pigeons, tourterelles et autres oiseaux curieux de votre île, vous me ferez plaisir, mais n'envoyez pas de poules bleues, ce sont des bêtes malfaisantes.

Je vous souhaite santé et constance, j'ai l'honneur d'être bien sincèrement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé Poivre

* * *

¹ Dans sa transcription partielle de cette lettre, Fauvel titre celle-ci, page 111 : *Lettre à M. Delaunay Commandant aux îles Seychelles à Ste Anne*. En fait il n'est nullement question de l'île Ste Anne dans le manuscrit.